Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 056-215601451-20260709-2026_07_02-DE

COMMUNE DE NÉANT-SUR-YVEL
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
* * * * * * * *

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026-07-02

Sur la tenue de la séance :

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à 20 Heures et 30 minutes, le conseil municipal dûment convoqué le deux juillet deux mille vingt-six s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Philippe LOUAPRE, Maire.

Sur la tenue des débats et le vote des délibérations :

Présents : Mr LOUAPRE Philippe - Mme NOUVEL Claudia - Mr QUÉREL Michel - Mme LAUR Jocelyne - Mr ONNO Denis - Mr BOURDIN Philippe – Mr CHEREL Fabrice - Mme DROUIN Carolle - Mme BECEL Sylvie - Mr PERRICHOT Bruno - Mme JARNIGON Sylvie - Mme CHARTIER Gwénaëlle - Mr RUELLAND Samuel - Mme DANIEL NOGUES Claudia - Mr LE GALLIC Thomas

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	15
Nombre de membres ayant pris part au vote :	15

Le quorum est atteint.

Ouverture de la séance : 20h40

Considérant que le Conseil municipal a respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

N° 2026-07-02 – Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Tous les conseillers ont été destinataires du Procès-Verbal de la séance du 11 juin 2026.

Monsieur le Maire soumet cette approbation à l'avis du conseil municipal :

Suffrages exprimés : 15	Abstention : 0	Majorité requise : 8
Pour : 15	Contre : 0	

Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 056-215601451-20260709-2026_07_02-DE

Après en avoir débattu, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 11 juin 2026.

Le Maire,

P/ **Philippe LOUAPRE**

MAIRIE de NEANT-SUR-YVEL
REPUBLIQUE FRANÇAISE
56 (Morbihan)

Affichée le

L'Adjointe au Maire,
Jocelyne LAUR